

Tant de choses sont à changer !

La direction applique avec zèle sa nouvelle réglementation sur le retrait des repos lors des grèves. C'est le cas notamment sur le site de la mouche lorsque les geops ont décidé enfin de se battre, et ils ont plutôt gagner....comme quoi se battre en vaut la chandelle. Même si la direction est un brin revancharde et qu'elle compte 1 ou 2 repos en grève.

Dire que certains politique pensent que nous sommes payés pendant les grèves.... Hahaha, même nos repos sont comptés en grève..... Ces politiques là profitent pour la plupart des acquis que les grévistes ont obtenus pour tous. Tout comme les cheminots non grévistes d'ailleurs. Hein!

Plusieurs agents nous ont avisé que la prime de pénibilité ne leur était pas attribuée. Pour la toucher, il faut avoir travaillé 20 ans dans un métier à pénibilité avéré (ou de nuit) cela pour 15€. Après 25 ans la prime passe à près de 26€.

Cela doit se faire automatiquement, mais le zèle de la direction ne s'applique pas lorsque les agents sont « gagnants ».

Petit rappel: cette prime a été obtenue lors des grèves de 2007.... Et elle ouvre droit à une CPA plus avantageuse.

Si vous ne la touchez pas, contactez un militant **SUD-Rail**.

SUD-Rail est intervenue pour que lors d'une formation et lorsque celle-ci tombe sur d'une période de nuit, les EVS de nuit soient maintenues. La DET est d'accord.... Mais le RRH n'est pas d'accord... Il va quand même falloir qu'elle montre qui est la patronne!

Depuis très longtemps les primes de nuit étaient versées si on partait en formation, l'ex DET avait supprimé cet accord aidé avec zèle bien évidemment par le RRH



Sur Vaise, une grève a été déclenché le 8 septembre à cause du passage en nuit et weekend pour la plupart des agents de la maintenance.

Ces roulements ne conviennent pas aux agents, la direction s'en moque et passe en force.

Et toujours le problème des salaires....la direction nous trouve insolent quand on porte les revendication des agents... Ben elle va nous trouver tous les jours insolent alors!

La direction reconnait malgré tout que la réorganisation n'est pas tiptop.



Sur Vénissieux, la colère vis-à-vis de la réorg est toujours bien présente puisque les roulements sont passés en force.

L'interdiction de stationné dans le dépôt ne passe évidemment pas, surtout que la direction avait dit que de nuit et de weekend les voitures pourraient rentrées sur le site.

Le management uniquement basé sur la répression n'est pas adapté, en atteste les nombreuses démissions.

Que penser lorsque pour un départ en retraite d'un militant, élu pendant 36 ans quasiment aucun dpx et personne de la direction n'est venu, alors que certains sont passés à 10 mètres de ce pot de départ....lamentable. Avaient ils donc si peur que la direction les voient???? Quel respect??? Quel courage???? *Le silence des pantoufles est plus dangereux que le bruit des bottes!*

Bon aucun élu d'une autre organisation n'est venu non plus, ni a envoyé de mot....lamentable là aussi!

Sur l'ensemble des réorganisations qui sont passées depuis 2 ans, SUD-Rail demande un retour d'expérience sur celles-ci. Bien évidemment il faut que ce REX soit objectif et que la direction nous fournisse tous les éléments afin que nous puissions analyser le résultat.

Par exemple dans plusieurs UO les IO/TEX ont été externalisés, la direction nous avait promis qu'il y aurait un retour de sa part sur cette privatisation, notamment en terme de coût et de délais d'intervention.....Elle ne nous a jamais rien fournit, ce qui prouve bien que cela n'est pas bon du tout. Il est urgent que les taches externalisées soient de retour au sein de la SNCF, cela permet entre autre que des agents soient de journée



SUD-Rail a toujours défendu l'idée que l'information aux agents est un droit, certains de nos militants ont d'ailleurs été condamnés pour cela, particulièrement les élus au CA parce qu'ils donnent l'info aux cheminots.

Voilà 2 ans que nous sommes contraints sur la diffusion des livrets de notation à cause du règlement general sur les données (RGPD). L'année dernière nous avons diffusés ceux-ci en ne laissant que l'initiale et 2 chiffres du numéro de CP. C'était mieux que rien mais c'était très illisible. Et cela arrangeait bien la direction que les petites maquettes ne soient plus affichées.

Pour les notations de 2022, nous allons rediffusé comme auparavant, mais nous avons besoin que chaque cheminot donne son autorisation. Pour cela il faut remplir et signer le document en page 4 et ensuite le donner à un militant SUD-Rail.

Ceux qui ne donnerons pas cette autorisation seront anonymisés comme l'année dernière.



Donnez nous les moyens de vous informer!

✂

Nom : Prénom :

Adresse SNCF.....

N° de Tel SNCF : Portable :

Mail :

Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :

Je veux adhérer à Sud Rail.



Sud Rail Lyon - 41 quai Fulchiron Lyon 69005
Tél. SNCF : 405405 Tél. PTT : 04 78 38 15 08

Mail : sudraillyon@gmail.com - Site internet : www.sudraillyon.org





Autorisation diffusion des informations personnelles

Je soussigné _____ autorise les délégués de commission SUD-Rail à diffuser dans le cadre de l'exercice de notations 2022-2023, mes Noms et Prénoms, date de naissance, grade, qualification, niveau, position, ancienneté sur qualification, ancienneté sur niveau, ancienneté sur position, ainsi que ma position dans les listings de notation, ainsi qu'éventuellement l'information si je suis noté ou pas.

Je suis pleinement d'accord pour que les délégués de commission SUD-Rail réalisent un livret public comprenant ces éléments me concernant.

Date :

Signature :

Pour que nous puissions continuer à vous informer dans le cadre des notations, SUD-Rail sollicite l'accord de chacun d'entre vous !

